

## PRIX DE L'ABONNEMENT.

| EDITION QUOTIDIENNE:            |        |
|---------------------------------|--------|
| Par an, (payable d'avance)..... | \$6.00 |
| " (payable durant l'année)..... | 7.00   |
| EDITION SEMI-QUOTIDIENNE:       |        |
| Par an, (payable d'avance)..... | \$4.00 |
| " (payable durant l'année)..... | 5.00   |

Pour les États-Unis, payable d'avance.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade,  
à côté du Bureau de Poste.

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

## PRIX DES ANNONCES.

|                                                                    |          |
|--------------------------------------------------------------------|----------|
| Six lignes, première insertion.....                                | \$0 50   |
| Chaque insertion suivante.....                                     | 0 12 1/2 |
| Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion..... | 0 08     |
| Chaque insertion suivante, par ligne.....                          | 0 04     |

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez FABRE & GRAVEL avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, libraires,  
210, rue Notre-Dame.

## QUEBEC.

MARDI, 14 OCTOBRE 1873.

## Un Gaet-apens.

Le ministère s'est enfin décidé à faire émaner le *serif* pour l'élection du comté de Provencher, Manitoba. La nomination aura lieu lundi prochain et le vote le 20.

On se demande tout naturellement pourquoi le ministère a attendu si longtemps pour fixer cette élection. La réponse est sur toutes les lèvres. Ce n'est un secret pour personne que c'est la peur de voir élire Riel. N'at-on donc plus cette crainte?

Ici nous touchons du doigt la machination ourdie par le gouvernement fédéral pour éloigner Riel de la scène et pour emporter l'élection par la terreur.

La fixation soudaine de l'élection de Provencher, montre que l'on veut profiter du moment où Lépine est en prison et où Riel est menacé d'arrestation, pour escamoter l'élection. On compte faire sortir de l'urne Clarke ou quelque autre bon ministériel. En voyant l'empressement avec lequel les ministres cherchent à profiter de ce qui vient de se passer au Nord-Ouest, en voyant la partialité pour les persécuteurs dont a fait preuve leur créature, le juge Bétournay, ne doit-on pas naturellement en conclure qu'ils sont au fond de la conspiration et que c'est par leur ordre que tout à coup, quand tout semblait se calmer, on a tenté le coup de main dont Lépine a été la victime? Qui peut en douter? On n'a voulu jeter Riel en prison que pour l'empêcher d'aller à Ottawa.

La parole donnée, la nécessité de laisser la paix et la concordie se consolider: on a tout sacrifié à la crainte de voir élire Riel, de le voir venir à Ottawa déclarer en plein Parlement: On nous avait promis l'amnistie et on ne nous l'a pas donnée; on a manqué à la foi jurée; j'en appelle au pays; j'en appelle aux cinquante députés qui représentent la Province de Québec et je leur demande de forcer le gouvernement à tenir ses engagements, de ne pas laisser trahir et souiller, aux yeux d'une population honnête et confiante, l'honneur du Canada!

L'arrestation de Lépine et la tentative d'arrestation de Riel sont des gaet-apens dont l'élection de Provencher fait éclater le but au grand jour. Mais on a trop compté sur la naïveté des Métis, si l'on croit qu'ils ne s'en apercevront pas, et que s'en apercevant, ils ne s'en vengeront pas!

## Le Scandale du Pacifique.

LE MINISTRE CONDAMNÉ PAR LE "SPEKTATOR" ET  
LE "EXAMINER."

(Du Spectator, de Londres.)

Nous avons cette semaine d'autres nouvelles du scandale du Pacifique canadien. Sir Hugh Allan a admis dans son témoignage avoir payé

aux ministres et à leurs partisans une somme totale de \$130,000 (soit \$230,000) pour les élections; mais il a déclaré qu'il n'avait pas d'autre intérêt à le faire que le désir général de promouvoir la politique du gouvernement, y compris le chemin du Pacifique. Cela paraît franc—comme si le gouvernement avait dit à Sir Hugh Allan:—Vous êtes riche et vous pouvez nous aider à faire prvaloir une politique qui nous enrichira davantage, et si vous le faites, nous endosserons cette politique.

Mais il serait difficile de trouver un augure plus désastreux pour l'avenir des hommes d'Etat canadiens.

On nous fait voir des hommes d'Etat faisant les affaires des capitalistes, afin que ceux-ci puissent leur rendre le change, des capitalistes résolus à s'indemniser de l'aide donnée aux hommes d'Etat, en puisant libéralement aux ressources publiques; une dépense extravagante que les hommes d'Etat n'oseraient point arrêter; et enfin la diminution du respect d'eux-mêmes chez les chefs; la perte de la confiance dans leurs partisans qui empêchera bientôt de confier le pouvoir à un homme assez longtemps pour avoir tout le bénéfice de ses services et qui rendra le Parlement inconstant, irresolu et faible.

(Du London Examiner.)

Après une infinité de difficultés, après avoir franchi maints et maints embarras, maints et maints obstacles, quelques-uns tenant à la nature du terrain et les autres à d'autres causes, artificielles, nous le craignons bien, l'enquête sur le scandale ministériel en Canada a enfin commencé. Il n'y a pas de plaisir à revenir sur le passé; à retracer les séries considérablement compliquées des mouvements politiques de côté et d'autre qui ont été opérés depuis le jour remarquable où un membre du Parlement de la Puissance s'est levé de son fauteuil en chambre et a fait soulever son pays du moins la Mère Patrie, en accusant le premier ministre de corruption.

Nous n'avons pas besoin de récapituler l'histoire de la nomination d'un comité spécial, des difficultés engendrées par la question du serment, du bill qui a été adopté pour la régler, son désaveu par le gouvernement impérial; il ne nous est pas nécessaire non plus de rappeler les événements récents, tels que la séance orageuse à la clôture de la dernière session du Parlement, ou le coup d'état quelque peu discuté par lequel Lord Dufferin a prorogé l'assemblée dans le moment où elle était en position d'exercer sa plus grande prérogative: celle de forcer des ministres prévaricateurs à donner des explications.

Il suffit maintenant que le gouverneur-général ait prorogé le parlement, au milieu des mêmes cris de "Privilège, Privilège!" qui accueillirent Charles Ier lorsqu'il passa en revue les membres de la Chambre des Communes indignée, pour trouver finalement que les cinq personnalités qu'il cherchait n'y étaient pas. Il suffit que l'on ait adopté en même temps un autre mode qui satisfaisait, de faire l'enquête. Une Commission Royale a été substituée au comité d'enquête du Parlement, et tout ce que nous avons à dire aujourd'hui est que, si tous les ministres accusés montrent la même franchise que Sir John A. McDonald, sa tâche sera très facile, et ses travaux ne seront pas inutiles.

Les circonstances dans lesquelles ce scandale est venu au jour, est une nouvelle illustration de l'avantage proverbial qui résulte pour la société des querelles d'une certaine classe de gens. Si M. McMullen, le capitaliste américain et l'un des contracteurs du chemin de fer du Pacifique, ne s'était pas brouillé avec son associé, Sir Hugh Allan, le monde n'aurait probablement jamais vu la jolie petite histoire sur laquelle on fait enquête en ce moment à Ottawa.

Tout aurait pu être réglé d'une manière satisfaisante entre les capitalistes confédérés et les ministres canadiens. Ceux-ci auraient versé à ceux-ci une abondante provision de ces "dollars" qui paraissent être réellement tout puissants pour les élections, du moins en Canada;

pendant que les ministres, croyant "conscienceusement" cela va sans dire, que les capitalistes ci-dessus et pas d'autres étaient les seuls constructeurs convenables de la grande entreprise, auraient cédé le contrat sans soupçon.

Comme cela aurait été agréable pour tout le monde si l'affaire eût été arrangée ainsi! D'un côté, un ministère, confirmé dans la possession du pouvoir pour des années, et de l'autre, une société des contracteurs, touchant, probablement pendant des années aussi, les profits d'une vaste entreprise créée moyennant des conditions nullement basées sur une sordide paroi moni, mais avec la main large de ceux qui opèrent avec l'argent des autres et qui de plus ont raison de montrer leur libéralité. Dis aller eism. Les deux en ont jugé autrement. Cet honnête compagnonnage pour le butin a manqué, s'est troué rompu soudainement. La Déesse de la Discorde s'est brouillée avec Mercure, et le dieu des gains illicites a eu la plus mauvaise part.

Un bon jour, ou mieux un jour d'orage, M. McMullen informa le monde (en appuyant ses avancées de documents) que lui et d'autres capitalistes avaient payé à Sir Hugh Allan, des sommes considérables d'argent devant être dépensées non seulement dans le but d'obtenir de l'influence politique aux élections générales (influence qui devait être employée pour assurer le contrat du Pacifique aux opérateurs), mais aussi et plus spécialement dans le but de placer le premier ministre Sir John A. McDonald et ses collègues dans des obligations telles qu'ils n'oseraient pas refuser d'adopter le plan de Sir Hugh Allan et de ses associés. Les documents se composaient des lettres de Sir Hugh Allan. Il était prouvé par son propre témoignage écrit de sa main, que les confédérés avaient dépensé en tout pour les élections générales et en tentatives pour influencer certaines personnes puissantes au dedans et en dehors du Parlement, la somme de 70 à 80,000, et de fait, Sir Hugh Allan, en septembre 1872, prétend avoir déjà payé pour les fins que se proposait l'Association, près de \$350,000, et avait encore une balance considérable à verser.

Ainsi il y avait déjà beaucoup de faits prouvés d'une façon irréfutable, et même Sir Hugh Allan n'a jamais tenté de répondre par un démenti formel à l'accusation.

Ceci étant admis, que la somme de 70 à 80,000 a été dépensée en menées corruptrices, reste la question de savoir quelles ont été les personnes corrompues, et si les ministres sont du nombre. Cette dernière question se résout naturellement en deux autres. Les ministres canadiens ont-ils reçu, et lequel des ministres a reçu des sommes d'argent d'un des capitalistes sous forme de cadeau ou de prêt? Et, si tel est le cas, cet argent a-t-il été donné et reçu avec l'intention criminelle qu'en considération de ces espèces métalliques, les récipiendaires devaient faire tout leur possible pour obtenir aux donateurs l'octroi du contrat qu'ils cherchaient? La première chose est une question de fait qui demande à être prouvée directement, et qui en vérité, a déjà été prouvée par le témoignage d'un important, et à vrai dire, du principal personnage de la transaction, devant la Commission Royale. Sir John A. McDonald a admis qu'il avait reçu de Sir Hugh Allan, des sommes d'argent s'élevant collectivement à \$45,000 en or, ou 29,000 environ. Vient maintenant la question d'interprétation de la transaction; il ne s'agit plus assurément d'une question de fait devant être prouvée directement, verbalement ou à l'aide de documents, mais bien d'une question de déduction devant être tirée des faits et gestes des personnages tels qu'on peut les expliquer en prenant pour base le mobile ordinaire des actions humaines.

C'est à la Commission Royale de tirer sa conclusion, et c'est au peuple canadien, puis en dernier ressort au peuple anglais de réviser le jugement rendu, et de le confirmer ou de le renverser, suivant qu'il le jugera convenable. La Commission Royale peut, en toute possibilité engager une interprétation innocente de la transaction, et il est à espérer que la moralité politique de la Puissance qu'elle réussira à ar-

river à ce résultat. Chacun se réjouirait à coup sûr de la réputation satisfaisante d'accusations qui non seulement imputent directement des actes de grossière corruption à trois ministres canadiens, y compris le Premier Ministre Sir John McDonald, Sir Francis Hincks et feu Sir Georges Cartier, mais qui indiquent aussi la vénalité la plus complète et la plus répandue parmi les électeurs canadiens. Ce dernier côté de la question, semble cependant inévitable dans tous les cas. La somme totale dont il s'agit excède de plusieurs mille livres celle qui est échue à Sir John McDonald, et cet argent, c'est hors de doute, a servi à des fins de corruption quelconques. Sir John McDonald a admis que les \$45,000 ou les 29,000, reçus de Sir Hugh Allan, ont été dépensés pour les élections d'Ontario dans l'intérêt du parti conservateur. Le secret qui a enveloppé cette transaction, aussi bien que le montant de l'argent dépensé, nous empêchent de croire que les dépenses se soient limitées simplement à des fins légitimes; et la même remarque s'applique avec plus de force encore aux \$32,000 que M. Langevin, le chef des conservateurs canadiens français de Québec, admet avoir obtenus de Sir Hugh Allan, sur les instances de feu Sir Georges Cartier. Rien n'a encore transpiré des détails des dépenses, MAIS NOUS DEVONS ESPÉRER POUR L'HONNEUR DU JOURNALISME que les journaux qui ont été accusés d'avoir participé à la corruption, seront en état de réfuter cette accusation.

Les ministres, en fait, admettent avoir été les corrupteurs, et la question qui reste à résoudre est celle de savoir s'ils ont été eux-mêmes corrompus. Ils avouent avoir acheté les élections d'Ontario, et nous avons à juger s'ils ont été eux-mêmes achetés par Sir Hugh Allan ou M. McMullen. Dans pareil cas, un jugement charitable n'est guère facile. Il n'est pas facile de croire dans l'incorruptibilité personnelle de gens qui avouent la corruption en bloc, ou de se sentir disposés à blanchir ceux qui se présentent en cour, avec autant d'assurance, avec des mains aussi maculées. Tandis que les témoignages sont eux-mêmes d'un caractère si peu satisfaisant, le témoignage tacite de la transaction, est, on l'admettra sans peine, très défavorable. *Res ipsa loquitur*, les faits parlent d'eux-mêmes de la façon la plus compromettante pour les ministres canadiens. Sir John A. McDonald prétendra probablement que les \$18,000 ne sort qu'un prêt qui sera dûment remboursé, et qui, comme l'argent a été dépensé dans les élections, il n'en a retiré aucun profit pécuniaire pour lui-même de la transaction.

Supposons que ce soit un prêt, pourquoi les contracteurs ont-ils offert ce prêt d'argent aux ministres canadiens dans cette conjoncture? N'y avait-il donc là aucune considération d'offerte en échange de cette avance d'argent? Un capitaliste écossais ou américain n'est pas ordinairement enclin à faire parade de tant de générosité. S'il avait une considération quelconque, quelle était-elle? Nous ne nous attendons pas à découvrir un contrat de corruption de cette espèce réduit simplement en écriture, ou de trouver dit en noir et en blanc: qu'en considération des avances d'argent faites par Sir Hugh Allan et son associé aux ministres canadiens, afin de leur permettre d'acheter une majorité, MM. les ministres ont consenti à se servir de cette majorité pour obtenir l'octroi du contrat du chemin du Pacifique au suet Sir Hugh Allan et Cie. Nous ne nous attendons pas, disons nous, à trouver un document de ce genre. Tout ce que nous connaissons, c'est que les ministres ont obtenu leur majorité, et les capitalistes leur contrat, et que chacun d'eux a eu ce qu'il désirait par l'intermédiaire de l'autre. Un pays qui compte ou devrait compter que ses ministres fussent comme l'épouse de César, ne peut tirer qu'une conclusion de ces faits.

Quant à la prétention que le cabinet canadien n'a retiré aucun avantage pécuniaire de ces versements, elle est d'abord insoutenable en regard des faits. Celui qui achète le pou-

voir politique à un bail d'une plus longue échéance, achète aussi et ne peut s'empêcher d'en retirer une plus grande somme d'émoluments. Pourrait-elle être soutenue, qu'elle soulèverait une autre question la plus grave de toutes: pour un ministre qu'y a-t-il de plus mal, empêcher le fruit de la corruption, ou le faire servir à corrompre les autres. Par quelle question qui peut mettre les casuistes sur pied, ne doit pas nous faire peur: ni le peuple canadien, ni le peuple anglais ne soutiendrait un ministre coupable de l'un ou de l'autre.

(Officiel.)

## Séance Spéciale du Conseil-de-Ville.

Vendredi, 10 octobre.

Présents: Son Honneur le Maire et MM. les échevins Chambers, Côté, Gingras, John Hearn, Henchey, A. H. Murphy, Norris, Rinfret et MM. les conseillers Bélanger, Dinning, Giblin, Hamel, M. A. Hearn, Home, Julien, Lafrance, Mailloux, O. Murphy, Roy, Taschereau, Venner et Woods.

Le procès verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

Présenté une lettre de M. Joseph Moisan demandant que, dans le cas que la plus basse soumission pour la construction d'un pont sur la rivière St. Charles pour les fins de l'aqueduc ne serait pas acceptée, celle du réquerant qui est la suivante soit considérée favorablement, offrant d'hypothéquer sa propriété évaluée à \$1250. Renvoyé au comité des chemins.

Présenté une pétition de M. Edouard Noël et autres locataires d'eaux au marché Jacques Cartier, se plaignant que des personnes vendent de la viande de boucher par les rues de la cité. Renvoyée aux surintendants de Police.

Présenté une lettre de MM. Charles Langlois, Louis Falardeau et Joseph Léonard, propriétaires de terres du côté nord du pont Scott, notifiant le conseil qu'ils s'opposent à l'érection d'un pont sur la rivière St. Charles pour soutenir un tuyau de l'aqueduc, vu que la rivière St. Charles est navigable en cet endroit. Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Présenté une consultation de M. L. G. Bailly, avocat de la Corporation, concernant le droit de la Corporation d'affirmer par écan les revenus de la traverse entre Québec et Lévis pour neuf ans, à compter du premier mai prochain.

Présenté p. le président du comité du feu une lettre du chef de la Brigade du feu, constatant la quantité de boyaux à la disposition du département du feu, et un état du nombre des hommes employés à la Brigade du feu.

Présenté les 925e, 926e et 927e rapports du comité des finances.

Présenté un rapport du comité des règlements avec un projet de règlement intitulé "Règlement pour régler le service de la traverse entre la cité de Québec et la ville de Lévis."

Présenté le 56e rapport du comité de la traverse.

Présenté le 407e rapport du comité des chemins.

Du consentement du Conseil, M. le conseiller O. Murphy, secondé par M. l'échevin Gingras, a proposé et il a été

Résolu—Que ce rapport soit pris en considération ce soir comme premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant appelé,

Lu le 407e rapport du comité des chemins, lequel ayant été mis aux voix,

M. l'échevin Hearn, secondé par M. le conseiller Venner a proposé

Que la soumission de M. Emond soit acceptée pour bois de chauffage au lieu de celle de M. Houde, M. Emond étant le seul qui ait présenté sa soumission au comité des chemins au temps fixé par les annonces publiées dans les journaux officiels de la Corporation, laquelle motion a été rejetée sur division, et le dit rapport a été adopté, et il a été en conséquence

Résolu—Que la soumission de M. Isidore Houe pour fourniture du bois de chauffage à la Corporation soit acceptée comme la plus basse et la plus avantageuse.

Du consentement du Conseil, M. le conseiller Woods, secondé par M. l'échevin Hearn, a proposé et il a été

Résolu—Que le comité des finances pendant la prise en considération du 925e rapport du dit comité soit autorisé à payer les sommes suivantes:

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Feuilles de solde des chemins..... | \$401 82 |
| Do do do.....                      | 329 30   |
| Do do des marchés.....             | 29 40    |

—pour la première fois de sa vie peut-être.

—Eh! pourquoi? de nanda-t-il. Ne puis-je causer avec lui sans l'offenser? Rougrais-tu de moi parce que j'ai les mains calleuses?

—Juste ciel! je suis fière de toi, bon père.

Ramené à l'équité par cette exclamation si naturelle, Jacques eut regret de sa vivacité.

—Pardon, dit-il, j'ai été fou durant deux minutes; ça ne se commande pas. J'ai eu un éblouissement devant les yeux. Ah! c'est que je t'aime tant! Moi aussi je suis fier de toi, et avec bien plus de raison encore. Je me suis habitué à l'existence bien gentille, bien tranquille que nous avons menée ensemble; je n'ai jamais songé qu'il pût survenir de ces événements qui...

—Achève, mon père.

—Qui changent le train des choses; par exemple, un mariage!

Paquette fit entendre un éclat de rire

—Que dis-tu?... M. Bertin penser à moi?... Lui un officier décoré, moi une pauvre petite ouvrière!... C'est impossible! Il ne me connaît seulement pas...

—Qui sais si jamais je le reverrai?... Oh! rassure-toi, ma situation restera la même.

Ledru ne répliqua rien. D'ailleurs, il arrivait à la porte de sa maison. Mais il était loin d'avoir le calme que Paquette lui avait recommandé. Un instinct secret l'avertissait que l'aventure ne se terminerait pas aussi vite que le prétendait la jeune fille.

(4 continuer.)

## Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 14 OCTOBRE 1873.

## LE MARQUIS DE ROQUEFILLE

(Suite.)

Un incident inattendu aplanit la difficulté. La porte vitrée qui fermait l'arrière-boutique fut ouverte, laissant paraître un homme d'une belle taille et dont le visage régulier, malgré une grande balafre qui le traversait, avait l'expression de la sérénité affectueuse.

Il est probable qu'il avait tout entendu et que, de plus, il avait regardé Paquette à travers le vitrage. Aussi ne parut-il pas surpris à la vue de la jeune ouvrière, tandis que celle-ci, reconnaissant son défenseur de la veille, ne put retenir un second cri. Elle venait de remarquer que le capitaine avait le bras droit en écharpe. Aussi la gratitude s'échappa-t-elle vivement de son cœur:

—Ah! monsieur, combien j'ai de grâce à vous rendre et de pardons à vous demander! Comme vous avez été généreux pour une pauvre fille inconnue!

—Mademoiselle, dit-il avec une certaine émotion qu'il voulait vainement couvrir de son air grave, vous ne me devez pas d'actions de grâce. Je n'ai fait que remplir un devoir.

—Un devoir!... répétaient les deux sœurs en joignant les mains et s'entre-regardant.

Le capitaine avait appuyé fermement sur le mot.

—J'ignore, dit-il, ce que l'on peut trouver d'étonnant à cela. Il faudrait oublier qu'un militaire est le défenseur né de toute femme qu'on insulte. J'aurais été indigne de mes épaulettes si je n'avais pris ce prussien au collet.

—Oui, dit Mlle Anastasie, mais il paraît que ce prussien tire bien l'épée.

—C'est une justice à lui rendre, répondit Emile en souriant. Cependant je crois qu'il a reçu un rude coup de pointe. Quant à moi, je n'ai qu'une simple égratignure, et mes sœurs s'exaltèrent le mal.

—Là-dessus, Mlle Céline et Anastasie recommencèrent leurs lamentations.

—Vous auriez tort, monsieur, dit Paquette, de vouloir vous soustraire à ma reconnaissance. Je ne suis qu'une simple ouvrière, mais c'est peut-être pour cela que dans mon humble condition je dois être encore plus sensible à votre action généreuse. Vous avez reconnu combien les propos de cet étranger me faisaient horreur.

Emile fut quelque temps à lui répondre. Il était tombé dans une sorte de contemplation pleine de pensées vagues. A peine si jusqu'alors, il avait entendu ses sœurs parler de cette jeune fille; il ne l'avait pas encore rencontrée chez Mlle Bertin, et c'était une circonstance presque merveilleuse qui plaçait sous ses yeux ce visage charmant qu'il avait admiré la veille, malgré l'effroi et l'indignation que s'y peignaient. Bien qu'il n'eût aperçu Paquette que peu d'instants, il avait été frappé de la distinction répandue sur ses traits. Cette impres-

sion, loin de se dissimuler, venait de se fortifier.

Sentant qu'il était scruté par le regard perçant de ses deux sœurs, le capitaine dut comprimer sa pensée et se faire taire une sympathie qui eût sans doute choqué ces cœurs glacés. Il ne laissa donc paraître que la politesse et, se tint dans de banales assurances, disant qu'il ne regretterait jamais d'avoir secouru une femme. Puis il s'inclina et rentra dans la pièce d'où il était sorti. Son départ, qui n'eut rien d'affecté, permit aux deux sœurs d'examiner l'ouvrage rapporté par Mlle Ledru, et nous devons dire qu'elles en témoignèrent leur vive satisfaction, tout en continuant de jeter, de temps à autre, une plainte sur ce qui était arrivé à leur frère.

—Je ne vous cache pas, mademoiselle, dit majestueusement Anastasie, que nous sommes enchantées de votre manière de travailler. Persévérez dans ce zèle, et nous vous donnerons assez de besogne pour vous occuper toute l'année.

Paquette le remercia modestement et sortit non sans quelque appréhension, car l'événement de la veille l'avait rendue un peu craintive; et d'ailleurs, elle se disait que le généreux défenseur ne serait pas là, cette fois, pour la protéger.

D'où vient qu'en marchant d'un pas rapide elle fut comme escortée par le capitaine? Cette figure martiale était devant ses yeux avec son expression à la fois si fière et si douce. Tantôt elle précédait, tantôt elle suivait la jeune fille, semblable à l'ombre qui se déplace selon la direction de la

course et le mouvement de la lumière.

C'était pour Paquette elle-même un sujet d'étonnement de se sentir penser ainsi à un étranger. Elle avait été si bien habituée à concentrer ses idées sur le travail, que jamais elle ne les en avait distraites pour les conduire sur le riant domaine de la rêverie. Est-ce qu'elle eût en le temps de rêver?... Nous avons dit, en outre, qu'il ne s'était pas trouvé sur son passage un de ces hommes qu'on accueille comme l'ami et le compagnon de l'aventure. N'ayant pas daigné regarder au-dessous d'elle, trop prudente aussi pour regarder au-dessus, Paquette ne s'était jamais imaginé qu'elle pût vivre de la vie du cœur autrement qu'en fille dévouée. Et maintenant, elle emportait un trouble inconnu et ne songait même pas à le combattre.

Deux ou trois fois, elle tourna légèrement la tête par un mouvement involontaire. Était-ce la capitaine Bertin que ses yeux furtifs cherchaient au loin? Elle savait bien pourtant qu'il était resté avec ses sœurs. Cette distraction eût duré longtemps si la forte voix de Jacques n'était venue l'interrompre.

—Ah! te voilà chère fille!... J'étais inquiet, j'allais au-devant de toi.

Paquette tressaillit. Pour la première fois peut-être elle n'avait pas salué avec joie la présence de son père.

—Tu es trop bon, dit-elle, de te ranger ainsi; je ne veux pas que tu aies désormais ces craintes chimériques.

—C'est plus fort que moi, j'ai brusqué la besogne et je suis accouru.

—Je t'en prie, n'agis plus ainsi. On

n'est pas insulté tous les jours, tu as besoin de travailler. Où en serions-nous s'il fallait vivre dans une pareille crainte? Dieu merci, j'ai trouvé un défenseur...

—Je le sais, parbleu!

—Oui, mais ce que tu ignores, c'est une circonstance vraiment providentielle.

—Bah! murmura Jacques en souriant.

—Imagine-toi, continua la jeune fille avec chaleur, que j'ai été protégée par un brave capitaine, qui a fait toutes les guerres de l'Empire.

—Un vieux de la vieille?

—Du tout; il est jeune encore et fort distingué.

Jacques ne souriait plus; il écoutait attentivement.

—Mais ce qui t'étonnera surtout, c'est la manière dont je viens de le revoir... en admettant que je l'eusse vu. C'est le propre frère des Mille, Bertin.

—Est-il Lieu possible!

—Il était là, mon bon père. Il m'a reconnue tout de suite. Quel digne homme! Il s'est battu pour moi! Oui, et il paraît même qu'il aurait pu courir un grand danger s'il n'était pas aussi adroit. Mais il a blessé son adversaire. Le ciel soit loué!

—C'est bien! très-bien! murmura Jacques, très-pensif.

Il ajouta, sortant avec peine d'un assez long silence:

—Ce service-là mérite un remerciement. J'irai voir le capitaine.

—Oh! n'en fais rien!... s'écria instinctivement Paquette.

L'ouvrier la regarda d'un air méfiant,



hardement général par terre à parier com-  
mencer bientôt.  
Un correspondant du Daily News télégraphie  
du voisinage de Carthage, que l'engagement  
navale a eu lieu pour la seule raison que la  
flotte insurgée faisait la tentative de se rendre  
en Algérie.

Des détails plus circonstanciés nous font  
voir que les vaisseaux insurgés ont été  
battus, parce qu'ils n'ont pas su se secourir au  
besoin les uns, les autres. La flotte du gouver-  
nement a fait en vain de grands efforts pour  
couler le Numancia.

Paris, 13.  
Les députés républicains de l'Assemblée se  
sont rendus chez l'ex-président Thiers aujour-  
d'hui, pour lui présenter leurs félicitations sur  
la victoire remportée dans les provinces hier.  
M. Thiers a été flatté de leur démarche, et  
se félicite du résultat des élections. Les députés  
ont en même temps envoyé un télégramme à  
M. de Rémusat, lui exprimant la joie qu'ils  
ressentent de son succès.

Les membres de la gauche s'assembleront le  
23 du courant, les républicains extrêmes, le 25,  
les républicains modérés le 27, pour choisir les  
membres du comité général de direction.  
D'après la loi, le gouvernement doit donner  
un ordre pour l'élection dans l'Assemblée du  
20 du courant.

Il est probable aussi que les élections du  
département de la Seine auront lieu le même  
jour.

Madrid, 12.  
La flotte des intrançables a été défitée par  
l'escadre nationale. Le combat qui a duré près  
de deux heures a eu lieu près de Carthage.  
Les vaisseaux insurgés ont été fort endom-  
magés et obligés de retourner à Carthage.  
L'escadre du gouvernement se composait de  
l'Almanza, la Victoria, la Carmen et trois autres  
petits vaisseaux. C'est l'amiral Lopez qui com-  
mandait.

La flotte insurgée n'était que de quatre vais-  
seaux.

Il est rumeur ici que Feinán a été pris. La  
nouvelle peut-être fautive cependant, car le gou-  
vernement n'en a pas été informé.

On se réjouit beaucoup ici de la victoire  
remportée.

Il est rumeur que Don Alphonse et son  
épouse ont traversé la frontière.

Berlin, 13.  
Les ministres du commerce et de l'intérieur  
ont donné instruction aux magistrats de dis-  
tricts d'expulser tous les agents d'immigration  
qui résident en Allemagne.

Vienne, 13.  
L'empereur d'Autriche va faire visite au  
Czar de Russie à St. Pétersbourg vers le jour  
de l'an.

Genève, 13.  
L'ex-père Hyacinthe a été nommé un des  
trois curés de Genève.

New-York, 13.  
On télégraphie de Washington :  
L'ambassadeur Allemand a reçu la nouvelle  
de Berlin que non-seulement Bismarck n'était  
pas mort, mais qu'il n'était pas même malade.

St. Louis, 13.  
Les sociétés italiennes ont célébré hier l'an-  
niversaire de la découverte de l'Amérique par  
Columb, par une grande procession dans les  
rues. On a fort admiré un joli petit vaisseau  
représentant la Santa Maria, vaisseau dans  
lequel Colomb fit le voyage.

L'opinion du président Grant concernant les  
finances excite bien des commentaires parmi  
les banquiers.

On lit dans le Nouveau-Monde :  
Ce matin nous apprenons avec chagrin, la  
mort d'un autre de nos jeunes concitoyens, M.  
Adolphe Gustave Gravel, fils aîné de M. Gra-  
vel, libraire de cette ville. Il s'est éteint, hier  
soir, à l'âge de 24 ans. Il venait d'arriver des  
Etats du Sud et se proposait de continuer,  
avec son père, le commerce de librairie ; mais  
en revenant, il contracta dans l'Arkansas, les  
fièvres tremblantes auxquelles il a succombé,  
après n'avoir eu que le temps d'adresser un  
dernier adieu à sa famille.

Les amis, qui ont pu apprécier les belles  
qualités de son esprit et de son cœur, en ga-  
rantiront longtemps le souvenir. Hier le véné-  
rable évêque de Montréal a bien voulu le visiter  
et offrir ses condoléances à la famille affligée.  
Nous nous associons de tout cœur à la douleur  
profonde que ressentent les parents désolés.

FAITS DIVERS.  
AUX ACHETEURS DE JOURNAUX.—Nous avons déjà  
donné avis que pas un de nos porteurs n'a le droit  
de vendre un seul numéro, ni de prendre des abon-  
nés à la semaine ni au mois. Néanmoins nous  
voyons que plusieurs personnes ne se font pas  
scrupule d'encourager ces fraudes de la part des  
porteurs, et de priver en même temps les abonnés de  
recevoir leur journal. Nous tiendrons donc ces  
personnes responsables pour les dommages qu'elles  
nous causent en nous faisant perdre des souscrip-  
teurs. A l'avenir nous espérons que les personnes  
qui voudront lire "L'Économiste" se donneront la  
peine de venir s'abonner au bureau, car tous les nu-  
méros vendus dans la rue sont des numéros volés.

BAZAR DE STE. BRIGITTE.—Ce bazar a été solen-  
nellement ouvert cette après-midi par Son  
Excellence la comtesse Dufferin. De long-  
temps Québec a vu un bazar aussi riche, aussi  
bien réussi. Nul doute, que le public de Qué-  
bec, si charitable, lui donnera son patronage  
entier.

Le corps de musique de la batterie B, a joué  
les plus beaux morceaux de son répertoire.

SOCIÉTÉ CASCAULT.—Il y aura mercredi soir, au  
lieu et à l'heure ordinaires, une séance de cette  
société.

M. Eugène Rouillard, étudiant en droit, y  
donnera une lecture sur le sujet suivant :  
Qu'avons-nous à enlever au moyen âge et à ses  
institutions ?

Par ordre,  
CHS. LANGELIER,  
Secr. de la S. C.

LE CLUB DE FOOTBALL CLANDEBOYE.—Le fils  
aîné de Son Excellence Lord Dufferin, a réuni  
quelques jeunes garçons de son âge, et a orga-  
nisé un club de football, dont il a été élu pré-  
sident.

Les membres de ce club sont : Lord Clan-  
deboye, Hon. T. Blackwood, R. Fothergill, F.  
Oliver, J. Drayner, N. Buchanan, H. Strange,  
A. Strange et G. Garneau.

Le nouveau club a inauguré son existence  
samedi dernier par une partie qui a été gagnée  
par Lord Clandeboye.

FRÈRE BONSSENS.—Les Vieilles du Père Bonsens,  
sont en vente à nos bureaux pour la modique  
somme de trois centimes le numéro.

SON COUP DE FUSIL.—Avant hier matin, aux  
Grondines, M. Alphense Hamelin, jeune homme  
de 18 ans, a tué cinq magnifiques outardes d'un  
seul coup de fusil.

LES COURSES DE RIDE.—Hier ont eu lieu les  
courses annuelles de pied sur le terrain de  
l'Esplanade, sous le patronage du comte et de  
la comtesse de Dufferin.

Le général O'Grady Haly, M. Rothray, S. H.  
le Maire, le Lieut. Gouverneur et Mme. Caron,  
assistaient aux courses.

La foule était immense.

La partie de football a été gagnée par M.  
Griffiths qui a envoyé la balle à 48 verges.

Prix, les portraits de leurs Excellences.

La course de cent verges a été gagnée par M.  
Bowie, de Montréal.

Courses des poches. Vainqueurs : MM. Bowie,  
Jones, Sinclair et Simmony.

Saut de hauteur ; prix emporté par le ser-  
gent-major Clifford, de l'artillerie de garnison,  
batterie B. Saut, 4 pieds 8 pouces.

Courses des soldats en grande tenue, gagnée  
par le sergent-major Wilkinson, du 8e ba-  
taillon.

Première course des barrières. Vainqueur,  
M. McKay.

Course des barrières ; prix de Son Hon-  
neur le Lieut. Gouverneur, emporté par M.  
Bowie, de Montréal.

La course des artilleurs de la batterie B, a  
été gagnée par le fusilier Thompson et le bom-  
bardier Jordan.

Saut de longueur ; Bowie, vainqueur, sautant  
17 pieds 8 pouces.

Courses des jeunes garçons ; trente-six cou-  
rrents. La course a été divisée en deux. La  
première a été gagnée par Kemp et J. Scanlan ;  
et la seconde par J. Ferguson et Jas. McCluskey.

La course de consolation, steeple chase d'un  
demi mille, gagnée par Fullerton.

La course des musiciens de la bande, ou des  
bandits a été gagnée par Ryan, Adair et Rou-  
seau.

Les Hurons de Lorette étaient en costume  
de gala sur le terrain et ont présenté une  
adresse à leurs Excellences ; ils étaient au  
nombre de 6, à savoir : Paul Tahourenche, le  
chevalier ; Maurice Agnolin, 2e chef ; Philippe  
Vincent, Gaspard TapaSolin, Antoine Tur-  
guchin et Honoré Sachemson.

INCENDIE A PORTNEUF.—Nous avons la dou-  
leur d'apprendre que le feu a complètement  
détruit le magnifique moulin à papier de M.  
Webb, à Portneuf, dimanche matin. Le désas-  
tre est d'autant plus grand qu'un grand  
nombre de familles se trouvent sans emploi à  
l'ouverture de la saison la plus rigoureuse de  
l'année.

On nous dit que M. Webb a l'intention de  
rebatir.

TRISTE ACCIDENT.—Jeudi dernier, à Berthier,  
M. Marjorie Rousseau, de St. Michel, était  
allé à Berthier, pour affaires, avec deux de ses  
petits garçons.

Après avoir terminé ses affaires, il attendit  
la marée montante pour aller chercher du  
bois avec une chaloupe.

Durant ce temps-là l'un des petits garçons  
du nom d'Ulrick dit à son père : Papa, allons  
donc voir le steamboat l'Express au quai.

L'autre petit garçon était déjà embarqué.  
Mais lorsque le jeune Ulrick voulut franchir le  
dernier échelon qui le séparait du bateau, le  
pied lui glissa et il tomba à l'eau pour ne plus  
reparaître.

En dépit de tous les efforts il est demeuré  
introuvable.

Inutile de dire la douleur du malheureux  
père et de la famille, ainsi que l'émotion que causa  
l'accident dans les environs.

Le petit garçon portait un pantalon d'étoffe  
grise et un gilet de même étoffe que son pan-  
talon. Il était âgé de 10 ans.

Ceux qui pourront donner des renseigne-  
ments sur son compte, auront la bonté de les  
adresser à la famille, à St. Michel.

COUR DE POLICE.—Présidence du Juge Dou-  
cet.

La cause du Percepteur du Revenu contre  
une défenderesse de la Pointe Lévis, pour  
vente de liqueurs évintrantes sans licence, a été  
continuée à vendredi prochain.

Margaret McClaven contre Maria Dugal,  
pour assaut et batterie, continuée au quinze du  
courant.

David Wilson, matelot du Madge Nidifre,  
capitaine Hoffman, pour s'être absenté sans  
permission de son navire, comparait. Le capi-  
taine ne pouvant prouver l'engagement, le ma-  
telot est envoyé à bord.

Une enquête a lieu au sujet de la dispari-  
tion d'un sac à lettres entre Québec et Stone-  
ham.

COUR DE RECORDER.—Thos. Mullen, journalier,  
irre à 5 s. P. M., hier, dans la rue St. Amable,  
condamné à \$1 et les frais ou à 8 jours.

Jean Buron, charpentier, même offense,  
même condamnation.

PRUDENT.—On parle du siège de Paris devant  
un brave qui à cette époque s'est empressé  
d'aller faire un petit voyage à Turin.

—Ah ! s'écrie-t-il, si vous saviez combien j'ai  
souffert pendant ce temps !

—Comment, mais vous étiez à l'étranger ?

—C'est justement pour ça.

—Mais vous mangiez tout à votre aise.

—C'est ce qui vous trompe. Chaque fois  
qu'on me servait un excellent dîner, je pensais  
à vos privations et me coupais l'appétit.

—LA WHEELER & WILSON n'a qu'un régula-  
teur et n'a pas de navette.

Choses et autres.

—Le Charivari publie un mot bien méchant  
de Paul de Kock :

"Un jour, comme il collaborait avec je ne  
sais plus quel auteur du temps, il entre chez  
son confrère et trouve dans son cabinet un per-  
roquet superbe.

"Au moment où les deux collaborateurs al-  
laient se mettre à la besogne, le perroquet se  
met à siffler avec rage :

"Vous lui avez donc déjà lu votre acte ? dit  
Paul de Kock d'un air candide.

—Le feu se déclare dans une ferme de la  
Suthe, non loin du village où nous avons passé  
nos vacances.

Aussitôt on va trouver le maire.

—Vite, vite ! la pompe ! lui dit-on.

—Vous donner ma pompe, une pompe toute  
neuve ! pour que vous me l'abimiez, n'est-ce  
pas ? Merci !

—Petite définition enfantine :  
Toto (six ans et demi) à Tata (cinq ans).

—Petite sour, qu'est-ce que c'est que la  
dysenterie ? Sais-tu ?

—Tata à Toto (avec hésitation et légère gri-

mace).—Tu sais bien... c'est... quand on  
mange trop de melon.

—Pour célébrer la libération du territoire  
français, Victor Hugo a écrit une pièce de vers.  
Sa joie n'était pas complète. Peut-être l'idée  
que la monarchie allait remplacer la républi-  
que lui fit dire en terminant "qu'il avait un  
Etna sur la poitrine". On a beaucoup ri de cette  
expression, et les journaux s'en amusent en-  
core tous les jours. Voici la dernière scie que  
le Gaulois lui monte à ce sujet :

Hier soir, M. Balouard, bonnetier en gros,  
domicilié rue Saint Denis, dans le centre de la  
fabrication, comme disent les concierges de ces  
parages, se trouve indisposé. Mystère !

Le médecin, appelé en toute hâte, s'assoit au  
pied du malade et lui tâte le pouls.

—Réflexion faite, dit-il après une consulta-  
tion sérieuse, madame Balouard vous fera  
pour cette nuit un cataplasme de graine de  
moutarde.

La nuit arrive, le cataplasme est posé : Ba-  
louard geint et invoque les mânes de ces  
aïeux bonnetiers comme lui.

—Qu'as-tu donc, mon cher ? murmure Adé-  
laïde, l'épouse de ses rêves. Tu sembles souffrir  
beaucoup ; ce cataplasme te brûle ?

—Ne m'en parle pas, mignonne : j'ai un Etna  
sur la poitrine.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.  
Québec, 14 oct 1873.

Goelette Lumina, L. Richer, Cap St. Ignace, bois.  
— Célestine, Lapointe, Rivière Noire, bois.  
— Marie Constatine, Desagney, Saguenay, ma-  
driers.  
— Victorine, Pilot, Saguenay, planches.  
— Marie Reformiste, Gauthier, St. Irénée, bois.  
— Tadoussac, Girard, Malbaie, bois.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE.  
Oct. Matin. Soir.  
h. m. h. m.

Lundi... 13 11-07 1-36  
Mardi... 14 0-01 0-43  
Mercredi... 15 1-31 2-19  
Jeudi... 16 3-02 3-41  
Vendredi... 17 4-12 4-33  
Samedi... 18 4-48 5-10  
Dimanche... 19 5-29 5-48

Le courant de la marée continuera de monter 45  
minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.  
Troisième Quartier, lundi, le 13 du courant, à  
1 heure 37 minutes a. m.

Grande Victoire.

LA MACHINE A COUDRE

"THE LITTLE WANZER,"

A Remporté deux des plus grandes médailles à  
l'Exposition de Vienne, d'après un télégramme  
reçu le 19 août par la Cie. de M. M. Wanzer & Cie.

WOODLEY & Cie,  
Agents Généraux,  
26, rue St. Jean, Québec.

P. S.—Aussi Agents pour les Machines à Coudre  
Singer, Howe, Osborn, Raymon, Venus, Geolph,  
etc., etc. On a besoin d'Agents.

Québec, 27 août 1873.

Annouces Nouvelles.

Situation demandée.

On a besoin.—Wm. Chassé.

A vendre à la librairie de F. X. Garant.

Essayez-le ! Essayez-le !—Joseph O. Labbé.

Importations pour les saisons des fêtes.—Ph.  
Brunet.

Attention.—Fyfe & Garneau.

Nouveautés.—Léger & Rinfret.

La Compagnie d'Assurance Royale Canadienne—  
Arthur Gagnon.

Revue Financière et Commerciale.

Québec, 14 oct. 1873.

Montant perçu à la douane de Québec, le 13 du  
courant, dans le Port de Québec, \$1,390 97.

PAR LE DOMINION LINE.

Dépêche spéciale à l'Économiste envoyée par Oswald  
Frères, courtiers, rue St. François-Xavier.

Montréal, 14 oct. Midi.

Offre. Demande. Transactions.

Banque de Montréal. 1812 1811 10 @ 181  
Merchants Bank... 1112 1111 10 @ 1112  
Banque de Commerce 1224 121 10 @ 1214  
Banque d'Ontario... 1084 104 5 @ 1084  
Banque de Toronto. 180 1854 35 @ 98  
Royal Canadian Bank 93 97 15 @ 97

Banque Molson... 110 1061  
Banque du Peuple... 1051 1044  
Metropolitan... 101 1004  
City Bank... 934 93  
Jacques-Cartier Bank 104 1034  
Union Bank... 1024 1024  
Echange Bank... 111 109  
Montreal Telegraph. 207 2064 100 @ 206  
City Gas Co... 222 @ 2064 45 @ 2064

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 2h. p. m., 14 oct. 1873

Or 1084.  
Echange sterling 1064  
Greenbacks 92.

E. C. Bannow,  
Courtier,  
Vis-à-vis le Bureau de Poste.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

13 oct. 1873.

FLUOR.—Recettes, 4,533 quarts ; Extra, 6,45 à  
6,75 ; Fancy, 0,25 à 0,30 ; Forte de Bonlangers,  
6,38 à 6,65 ; Superfine, 6,65 à 6,10 ; No. 2, 0,00 à  
0,50 ; Fine, 0,00 à 0,25 ; Farine d'Avoine 0,00  
0,00 ; Sacs de la Cité, 0,00 à 0,00 ; Middlings,  
4,50 à 0,00. Marché ferme. Ventes—100 Extra  
6,45 ; 300 de 6,50 ; 100 de 6,75 ; 450 de 6,00  
(samedi) ; 100 Fancy 6,25 ; 450 de 6,00 à termes pri-  
1150 Superfine 6,10 ; 100 Medium 6,20 ; 220 Forte  
de Bonlangers 6,35 ; 200 de 6,60 ; 100 de 6,65 ;  
100 No. 2, 2,50 ; 400 Middlings 4,50.

Blé.—Recettes (12,393 mts) ; nominal ; Blanc  
du Haut-Canada 1,33 à 1,35 ; Rouge du Haut-Canada  
1,25 ; du printemps du Haut-Canada 1,81.  
GRAINS BRUTS.—Nominal ; Pois, 82c à 84c ;  
Avoine, Recets 500 mts, tranquille ; Orge,  
1,00 à 1,10.

ENFANTS.—Lard, Nouveau Mes, 18 1/2 ; Sala-  
doux, 10 à 10 1/4 ; Beurre, recettes 72c tinettes, 19  
à 23c ; Fromage, recettes 61c meules, 11 à 12c ;  
Grais au marché 19c ; Fais, 21c.

ALCOOL.—Recettes 14 quarts ; Potasse, 6,10 à  
6,75 ; Perlesse, 7,15.

MARCHE DE NEW-YORK

13 oct.

Flour languissant et plus bas ; recettes 19,000  
qts ; ventes 6,000 qts, de 5,40 à 6,00 pour super-  
fine de l'état d'ouest ; 6,25 à 7,00 pour la com-  
mune à la choisie extra de l'état, et 6,30 à 7,00  
pour la commune à la choisie extra de l'ouest.

Flour de Seigle tranquille.

Blé languissant et 1 à 2c plus bas ; recettes  
306,000 mts ; ventes 40,000 mts, de 1 3/4 à 1 3/5  
pour No. 2 Chicago ; 1 3/4 à 1 3/5 pour le printemps  
de l'Iowa.

Seigle nominal ; recettes 9,000 mts  
Blé d'Inde languissant et bas ; recettes 147,000  
mts.

—Mianehais, Lonsdale, Liverpool, 4 Sept, Nl-  
coll & Dan, sel,  
Brigantia Franklin, Young, Newcastle, 17 Juillet,  
Roche & Staveland, charbon.  
Marco Polo, Owens, Deal, 11 Sept.  
Althra, Jorgenson, Londres, 18 Août.  
SS. St. Andrew, Harwood, Limerick, 26 Sept, H.  
Fry & Cie, lest.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.  
Québec, 14 oct 1873.

Goelette Lumina, L. Richer, Cap St. Ignace, bois.  
— Célestine, Lapointe, Rivière Noire, bois.  
— Marie Constatine, Desagney, Saguenay, ma-  
driers.  
— Victorine, Pilot, Saguenay, planches.  
— Marie Reformiste, Gauthier, St. Irénée, bois.  
— Tadoussac, Girard, Malbaie, bois.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE.  
Oct. Matin. Soir.  
h. m. h. m.

Lundi... 13 11-07 1-36  
Mardi... 14 0-01 0-43  
Mercredi... 15 1-31 2-19  
Jeudi... 16 3-02 3-41  
Vendredi... 17 4-12 4-33  
Samedi... 18 4-48 5-10  
Dimanche... 19 5-29 5-48

Le courant de la marée continuera de monter 45  
minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.  
Troisième Quartier, lundi, le 13 du courant, à  
1 heure 37 minutes a. m.

Annouces Nouvelles.

Situation Demandée.

UN JEUNE HOMME, muni des meilleurs certi-  
ficats et ayant servi plusieurs années dans  
une des premières maisons commerciales de cette  
ville, désirerait trouver un emploi.  
S'adresser aux initiales P. L. J., Boite 1073,  
Bureau de Poste.

Québec, 14 oct 1873—5fp

ON A BESOIN

D'UN JEUNE HOMME qui aimerait à appren-  
dre la Télégraphie.

S'adresser à  
WM CHASSÉ,  
No. 47, rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 14 oct 1873—8j

Essayez-le ! Essayez-le !

L'argent est remboursé si satis-  
faction n'est pas donnée.

Le Célèbre Sirop Indien du Dr. Clarke Johnson,  
est recommandé avec confiance au public  
comme un remède sûr dans les maladies suivantes :

Dyspepsie,  
Affection de Foie,  
Affection du Sang,  
Maladie des Reins,  
Rhumatisme,  
Scrofules,  
Fièvre et malaise général,  
Hydropisie,  
Etc., Etc., Etc.

Il ne vous en coûtera rien pour essayer une  
bouteille. L'argent vous sera rendu si vous n'êtes  
pas satisfait.

Prix :  
Une demi-bouteille.....\$0 50  
Une grosse bouteille.....1 00

En vente chez  
J. O. LABBÉ,  
12, Rue St. Georges,  
Faubourg St. Jean,  
Seul Agent à Québec.

Québec, 14 oct 1873.

A VENDRE

Librairie de F. X. GARANT.

Nouveau Testament de Mgr. Gaume, 2 vols.  
Manuel de Piété par Guillois, 1 vol.  
Explication du Catéchisme par Guillois, 4 vols.  
Catéchisme Spirituel, 1 vol.  
Catéchisme des Mères, 1 vol.  
Catéchisme du sens commun, 1 vol.  
Catéchisme Philosophique par De Feller, 1 vol.  
Vérités de la Religion, 1 vol.  
Judith et Esther par Mgr. Gaume, 1 vol.  
Signe de la Croix par Mgr. Gaume, 1 vol.  
L'Eau Bénite, par Mgr. Gaume, 1 vol.  
La Vie n'est pas la Vie, par Mgr. Gaume, 1 vol.  
Où allons-nous, par Mgr. Gaume, 1 vol.  
L'Illusion Libérale par Louis Vuitlot, 1 vol.  
Catéchisme de Persévérance, 8 vols.  
Le Culte de la Sainte Vierge, 1 vol.  
Dien, l'homme et le monde, par L. M. Maupied, 3v.  
Le Guide des Cures, par Di. Dilaun, 2 vols.  
Dien et les Dieux, par Gougeon, 1 vol.  
La Cité Mystique d'Agreda,



## Langue Française.

**MADAME SMEDTS-MASSART**, élève diplômée de l'école normale annexée à l'Institut Royal de Médecine, et en dernier lieu première institutrice des écoles communales payantes de Bruxelles (Belgique) désire donner des leçons de langue et littérature Françaises.

S'adresser rue Ste. Geneviève, No. 24, faubourg St. Jean.

Québec, 8 oct 1873.

## AVIS AUX BELGES.

Le conseil d'administration de la Société Belge de secours mutuels, la St. Léopold, instituée à Québec, pour venir en aide aux Belges malades, invite ses compatriotes résidant en cette ville et les environs, à se faire inscrire comme membres effectifs.

S'adresser pour renseignements au président M. le Comte Léopold d'Archeval, Bureau de Poste, Boîte 23.

Par ordre, SMEDTS-MASSART, Secrétaire.

Québec, 8 oct 1873.

45½, RUE ST. JEAN.

## RAFFLE

D'UN Tableau à l'huile représentant des moutons au pâturage, par DeBeul (1869) Ecole Flamande. Encadrement doré. Valeur \$250.00.

PRIX DU BILLET, \$0.50.

Le tirage sera annoncé sur les journaux de Québec.

E. BASSIBÉE.

Québec, 7 oct 1873—3115

## A. J. TURCOTTE,

Marchand-Epicier, en gros et détail, 731, rue St. Joseph, vis-à-vis le Convent, St. Roch.

L'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne que ses achats en EPICERIES, VINS et LIQUEURS, sont terminés et qu'il est prêt maintenant à servir le public le plus exigeant tant pour la qualité des effets que pour les prix.

On trouvera toujours à son établissement l'assortiment le plus complet de Vins Blancs et Rouges, Eau-de-Vie, Cognac, Old Tom, Gin de Hollande, Liqueurs douces, etc., etc., Thé, Café, Chocolat, Sucre, Cassonade, Sirop, etc., etc., et tout ce qui concerne en général cette branche de commerce.

Les effets sont envoyés gratis à domicile, à bord des vapeurs, goélettes et chemins de fer.

## PRIX MODÉRÉS.

—Aussi—  
Vin de Messe analysé.  
Vin de Cotte.

## CERTIFICAT.

JE, Soussigné, certifie avoir analysé un vin blanc du nom de Paul, Emile, Thomas, présenté par M. A. J. TURCOTTE, et avoir obtenu le résultat suivant.

Quantité d'alcool 21 pour cent. Ce vin me paraît pur et propre à être employé comme Vin de Messe.

J. U. LAFLAMME, Pres.

Université-Laval, 11 sept 1873.

Québec, 3 oct 1873.

## Nouvelles Importations

A LA LIBRAIRIE DE

WM. CHASSÉ,

Rue St. Joseph, maison du Barreau de Poste.

4 Caisses de Livres nouveaux,

Papeteries de tout genre,

Ar. ices de Bureau,

Livres de Prières nouveaux,

Livres de Compte, etc.

Québec, 3 oct 1873—1a

## EPICERIES, VINS ET LIQUEURS.

A. MARCEAU,

MARCHAND-EPICIER,

Coin des rues de la Couronne et Desfossés, St. Roch.

L'honneur de prévenir le public de la ville et des environs qu'il a toujours en main un assortiment des plus complets et des mieux assortis, à des prix très-modérés.

L'assortiment des Vins, Liqueurs et Epicerie ne laisse rien à désirer sous le rapport du prix et de la qualité.

Québec, 3 oct 1873—1a

## TASCHEREAU &amp; FORTIER

AVOCATS,

13, RUE ARTHUR, BASSE-VILLE, QUEBEC

(En face de la Banque de Montréal.)

Suivent les cours du District de Québec, Mont-

magny et Beauco.

HENRI T. TASCHEREAU, M. P.

TASCHEREAU FORTIER, L. L. B.

Québec, 3 oct 1873—15j

## Nouvelles Marchandises d'Automne.

S. READ

DESIRE annoncer au public que tous les dépar-

tements de son magasin sont à l'heure qu'il

est complètement assortis de MARCHANDISES

de GOUT et d'ETAPPE pour la saison.

Etoffes à Robes de

Repp,

Satin,

Etc., etc.

De toutes les couleurs les plus à la mode.

Etoffes à Manteaux et Pardessus pour l'Aut-

tomne et l'Hiver.

Et un assortiment considérable d'Articles de

Fantaisie au Tricot.

Fianelles Unie et de Fantaisie.

Couvertures de Laine,

Winsey,

Gants,

Lingerie,

Etc., etc.

—Aussi—

Chemises et Chemisettes, Caleçons et Pantalons,

style anglais et canadien, pour Hommes, ainsi

que Collets, Gants, Chaussettes, Echarpes et

Cravates.

Chemises de Flanelle de Gout faites sur

commande, dans le plus court délai, chez

S. READ,

19 Côte Lamontagne.

Québec, 2 oct 1873.

## LA BANQUE NATIONALE.

CETTE Banque payera à ses actionnaires, le 1er

et après le 3 Novembre prochain, un dividende

de

QUATRE POUR CENT,

pour les six mois finissant le 31 octobre courant.

Le livre de transfert sera fermé depuis le 15

octobre jusqu'au 3 novembre inclusivement.

Par ordre,

Z VEZINA,

Caisier

Québec, 1er oct 1873.

## A VENDRE.

## HUITRES ! HUITRES !

A l'Assiette, au Verre, au Couteau et sur l'Escalier, aussi à la Chopin, Pinte et Gallon. Malpeque et Caraqueche.

JOSEPH DERY,

No. 53, rue St. Pierre.

Québec, 24 sept 1873—1m

## Leçons de Musique.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Québec qu'il donne maintenant ses leçons de Piano, de Solfège, etc., au No. 52, rue St. François, St. Roch, chez Mad. me Giguère. L'endroit est plus central pour les élèves.

N. CREPAULT.

Québec, 23 sept 1873.

## ETABLISSEMENT FASHIONABLE.

M. J. L. A. GAREAU, de Montréal, a le plaisir d'annoncer au public Québécois qu'il vient d'ouvrir un Etablissement de Tailleurs, rue du Pont, St. Roch, à deux pas de la rue St. Joseph. La longue expérience qu'il a acquise dans les ateliers de la maison P. Larking, de New-York, et la réputation solide qu'il s'est donnée comme Tailleur, lui permettent d'espérer que le public l'encouragera d'une façon libérale et constante. Coupe élégante et fashionable. Ouvrage fini dans ses moindres détails. Enfin satisfaction complète garantie aux plus difficiles des lions de la mode.

## Ouvriers-Tailleurs Demandés.

Trois ou quatre bons Ouvriers-Tailleurs et deux Couturiers sachant travailler avec la Machine à Coudre, trouveront de l'emploi et de bons gages chez le soussigné.

J. L. A. GAREAU, Tailleur, No. 214, rue du Pont, St. Roch.

Québec, 23 sept 1873—1m

## HUITRES CARAQUETS.

Par la Goélette Ranopus : 600 Q. d'HUITRES CARAQUETS de première qualité. En déchargement au QUAI RENAUD.

A vendre par

J. L. PINSONNEAULT,

Co'n des Rues St. Augustin et St. Joachim,

Quartier Montcalm.

Québec, 18 sept. 1873.—n.o.

## MAISONS A VENDRE.

DEUX magnifiques emplacements, situés sur le côté s'd de la Rue St. Joachim (près de la porte St. Jean), faubourg St. Jean de Québec, appartenant à la succession de fene Des Garvins. Avec une bonne maison et autres bâtiments sur chaque emplacement. Ainsi qu'un superbe Jardin avec arbres fruitiers faisant partie de l'un des lots.

S'adresser à

HENRI VOYER,

Exécuteur Testamentaire,

à Stanfold.

Ou à C. A. P. PELLETIER,

Avocat.

Québec, 17 sept. 1873.—1m

## PROVINCE DE QUEBEC.

## CHAMBRE DU PARLEMENT.

## BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à LA LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règ. es s. t. publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et à se faire dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 1er oct 1873—1s

## FAUX SELS &amp; PASTILLES

## VICHY.

## VICHY CHEZ SOI.

Le traitement à Vichy se compose des bains et des eaux bues aux sources; quand on ne peut aller aux sources, elles viennent à vous comme aux transportés. Pour les bains, sous le contrôle de l'Etat, on extrait des eaux les sels solubles aux quels les Eaux minérales doivent leurs principales propriétés. L'emploi de ces sels naturels, combinés par l'Etat, constitue de véritables bains de Vichy, dont l'usage simultané avec l'Eau minérale naturelle en boisson peut, sous la direction d'un médecin, remplacer à distance le traitement de Vichy; mais le traitement sur place est toujours préférable.

## PASTILLES DE VICHY.

Ces Pastilles s. nt fabriquées à l'établissement thermal avec les Sels extraits de l'Eau des Sources, sous le Contrôle de l'Etat.

Ce bonbon, d'un goût agréable, aide à l'action des Eaux Minérales et soulagent les maux causés par les acides. Elles se mangent avant ou après les repas et facilitent la digestion.

## UTILITE DES EAUX DE VICHY TRANSPORTES

Les Eaux de Vichy sont au premier rang des Eaux minérales qui se peuvent boire à distance. Ainsi la consommation de ces eaux augmente-t-elle tous les jours. Leur action bienfaisante se manifeste dans toutes les maladies chroniques des organes abdominaux.

Quiconque a trouvé la santé en buvant l'Eau de Vichy aux sources même, doit presque toujours en continuer l'emploi en revenant au régime habituel de la famille. La dose ordinaire des Eaux de Vichy est de une à deux bouteilles par jour. Elles sont très-agréables à boire pendant les repas, pures ou mélangées avec le vin.

En vente chez

JOHN MUSSON &amp; Co.,

Chimistes et Drugistes

Québec, 25 février 1873—2fm

## A VENDRE.

En déchargement de l'Atlas:

3,000 SACS DE GROS SEL de Liverpool

de 10 à la tonne.

Par WM. CONVEY,

No. 1, Rue St. Paul,

Québec, 17 sept. 1873.

## SOYEZ EN CONVAINCUS

## LE

## Chemin de Fer du Nord se fera.

## Aux Familles de Québec,

## Aux Familles de la Campagne.

Soyez sûr que cette grande entreprise du Chemin de Fer du Nord va se faire, que tout le monde aura de l'ouvrage et qu'ainsi personne ne craigne de faire ses provisions d'hiver, de remplir ses caves.

## En avant! Vive le Chemin de Fer du Nord!

Nous sommes arrivés à la saison où il faut faire des provisions de toute espèce. Les caves et celliers se remplissent partout, d'un bout à l'autre de la ville et de la campagne. On puise aux meilleurs endroits, dans les épiceries les mieux approvisionnées de produits de toute nature. Il y a bon nombre de bonnes épiceries; mais dans le nombre, comme dans toute autre chose, il y a à choisir. Comme ce choix met quelque fois dans l'embarras, moi, soussigné,

## J. B. Z. DUBEAU,

## Marchand-Epicier,

No. 28, RUE DE LA COUBONNE, ST. ROCH,

(ci-devant de la Maison DION &amp; DUBEAU)

donne mon adresse au public. C'est une adresse déjà bien connue pour ses épiceries de choix, etc., à savoir:

SUCRES de toutes les variétés: Sucre Raffiné de Red-p-h; Brillant de Demerara; Jaune Rafiné; Sec Ecossé; A Ecossé; Cassonade B'anche et Jaune, Cristallisée; Sucre Fin à Dessert; Sucre et Cassonade à Café, etc.

SIROPS en tonnes, en baril, en tierces, etc., de Porto Rico, Demerara, Trinidad, Cienfuegos, Barbados, Centrifuge; Sirop de Miel; Sirops excellents pour faire ce qu'on appelle au Canada la tire.

CAFÉS Vert, Moulu et en Grains, Jamaïque, Costa Rica, Porto Rico, Java et Mocha.

THÉS en grande variété: Twankay, Hyson, Vieux Hyson, Jeune Hyson, Impérial, Gunpowder, Congou, Souchong, et le fameux Thé si populaire du Japon.

Thés et Cafés sont de la dernière récolte.

TABACS Canadien et Américain, en Feuille, Pressé, Noir et Naturel, Frité; Honey Dew; Mélange Français Torquettes; en Torquettes à Fumer; Tabac Turc Pale.

SAVONS à Blanchir de Robertson, Hood, Roy & Lanson; à Toilette de Hearle; Miel; Savons à nettoyer les Argenteries; à enlever les taches sur Etoffes; Glycerine, etc.

CIGARES Espagnols et Allemands: la Favorita; Regalia Concha; Londres; Trabuccos; Afrera; El Tongui; la Hermosa; Henry Clay; Rose du Canada, et d'une foule d'autres marques célèbres.

VINS choisis des meilleurs crus: Vieux Vin de Bourgogne; Vin Xérès Ysael; Haut et Bas Sauternes; Nimes; Coll; Vin de Cotte; Muscat de Frontignac; Oporto; St. Julien Médoc; Madère; Roussillon; Champagne Mousset, Moselle, Moët & Shandon, Chateau Margau, Chateau Lafitte; Vins du Rhin, Marobranner, Bannenthaler, Hocheimer.

EAUX-DE-VIE.—La maison fait de l'assortiment et de la vente des Eaux-de-Vie une spécialité. Les amateurs d'Eau-de-Vie trouveront constamment au magasin du soussigné les plus magnifiques choix d'Eau-de-Vie que l'on puisse voir: Eau-de-Vie de Hennessy; Martel & Co; Chauloupin; Vieux Cognac; de la Cl. des Vignerons Hongrois; Jules Robin; Pinet Castillon; la Grande Marque Société de Propriétaire; Mestrau, Quantin & Co; E. Dubois; Viollet, Becker & Fils; et les célèbres Fine Champagne de Becker, et de Quantin & Co, sans oublier les autres spiritueux tels que: Genièvre de DeKuyper & Fils; Genièvre en caisses rouges et vertes; Toddy Gooderham & Worts; Old Tom Gin; Whiskey Ecossais; Cordaux ou Liqueurs Fines. Françaises et autres produits étrangers, Cacao-Chouva, Grande Chartreuse, Elixir de la Grande Chartreuse, Huile de Rhum, Eau de Dantale, Veroouth, Maraschino, Curacao, Bernadine, Bénédicte, etc., etc.

Aussi les fameux Sirops de Winning, Hill & Ware, de Montréal, et les célèbres Sirops manufacturés en cette ville de Humber & Co.

Vins de Gingembre en fûts et bouteilles.

## Epiceries, Vins et Liqueurs.

Le Soussigné compte comme par le passé sur la libéralité de ses amis et le public en général pour lui continuer le même encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et la devise de la maison comme toujours sera

Attention, Politesse et Ponctualité.

## J. B. Z. DUBEAU,

Marchand-Epicier,

28, rue la Couronne, St. Roch,

Près du Marché Jacques-Cartier

Québec, 11 oct 1873—15j

## LEGER &amp; RINFRET.

Nous désirons annoncer aux dames

et aux messieurs que nous avons

reçus par les derniers steamers plus

de 200 caisses de marchandises étant

les dernières nouveautés de France

et de la Grande Bretagne.

## ETOFFES POUR ROBES.

Nous avons reçu un beau choix

de nouveaux tissus. Nous avons aussi

les dernières nouveautés de Paris

en costumes pour Dames.

Des modistes de première classe

sont attachées à ce département.

LEGER &amp; RINFRET.

## CHAPEAUX.

Nous offrons les dernières nou-

veautés de Paris en Chapeaux pour

Dames.

Une personne expérimentée char-

gée de ce département fait et garni

les Chapeaux qui sont commandés

sur ceux qui sont importés de Paris.

LEGER &amp; RINFRET.

## Département des Tailleurs.

Nous désirons annoncer aux Mes-

sieurs que nous avons un tailleur de

Londres. Toutes commandes qui lui

seront confiées seront exécutées de

suite et dans le dernier goût de

Londres.

LEGER &amp; RINFRET.

## Toile Cirée pour Planchers, de Hare,

## Tapis, de Crossley.

Nous avons ces Toiles Cirées et

Tapis qui sont les meilleurs qui

puissent être importés.

## LEGER &amp; RINFRET.

Québec, 26 sept 1873.

## IMPORTATIONS

POUR LES

## SAISONS DES FETES.

A la suite d'un voyage très-long fait dans les plus grands centres de la République Américaine, et où il a réussi à faire les achats les plus avantageux, le soussigné est revenu avec un

## Assortiment de Bijouteries, de Montres et d'Horloges.

qui méritent certainement l'attention de tous les amateurs et connaisseurs.

A l'approche de la saison des fêtes, on remue son intérieur, on orne l'intérieur, on réunit à la fois le beau et l'utile, c'est une Pendule, une Horloge solide, élégante, régulière qui marque l'heure à un dix-millième de seconde près; l'article que vous désirez se trouve chez le soussigné.

Le temps des Etrennes arrivant, rien de plus convenable que d'offrir à l'un de ses proches ou amis, ou bien à soi-même, une Montre en Argent, en Or, avec Chaîne de même métal; une Bague en Or, enrichie de Diamants, des Boucles d'Oreilles, artistiquement travaillées, un Médallion ciselé avec toute la finesse de l'art, une Epinglette symbolique ou fashionable, en Or ou en Jais, et une foule d'autres articles, y compris des pièces magnifiques d'Argenterie, étalées dans les vitrines du soussigné et donnant au magasin l'apparence la plus voyante comme la plus riche.

Voilà. C'est le moment de faire d'excellents achats pendant que l'assortiment quoique déjà légèrement entamé par des nombreux achats, laisse encore au public mille chances contre une de faire de riches achats.

Une seule visite démontrera aux plus incrédules (car il s'en trouvera toujours) une seule visite prouvera que ce qui est dit ci-dessus est encore au-dessous de la vérité.

## PH. BRUNETTE,

Horloger-Bijoutier,

Coin des rues St. Joseph et de l'Eglise,

Vis-à-vis la place de l'Eglise St. Roch.

N. B.—PH. BRUNETTE demande surtout à ses pratiques et à ses amis de venir examiner le BRILLANT ASSORTIMENT de BAGUES et de JONCS qu'il a dans ses vitrines. Il dédie aucune maison de Québec d'entrer en compétition avec sa maison sous ce rapport. C'est l'une des plus riches collections que l'on puisse voir.

PH. BRUNETTE, Horloger-Bijoutier.

Québec, 9 octobre 1873—3m



